



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujéti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 813 Both Number of Sheets: 2
Architect: Jacques Vincent,
1963

Number of Storeys: 1, Bungalow--no car accommodation
Single detached

Number of Bedrooms: 4

Fireplace? no,

Basement: -Yes--unfinished
-Laundry tub located

Cladding:

Primary: Brick
-

Secondary: Vertical wood siding
-Accent wall, front facade

Other: N/A

Roof:

Materials: Tar and gravel, 20 years

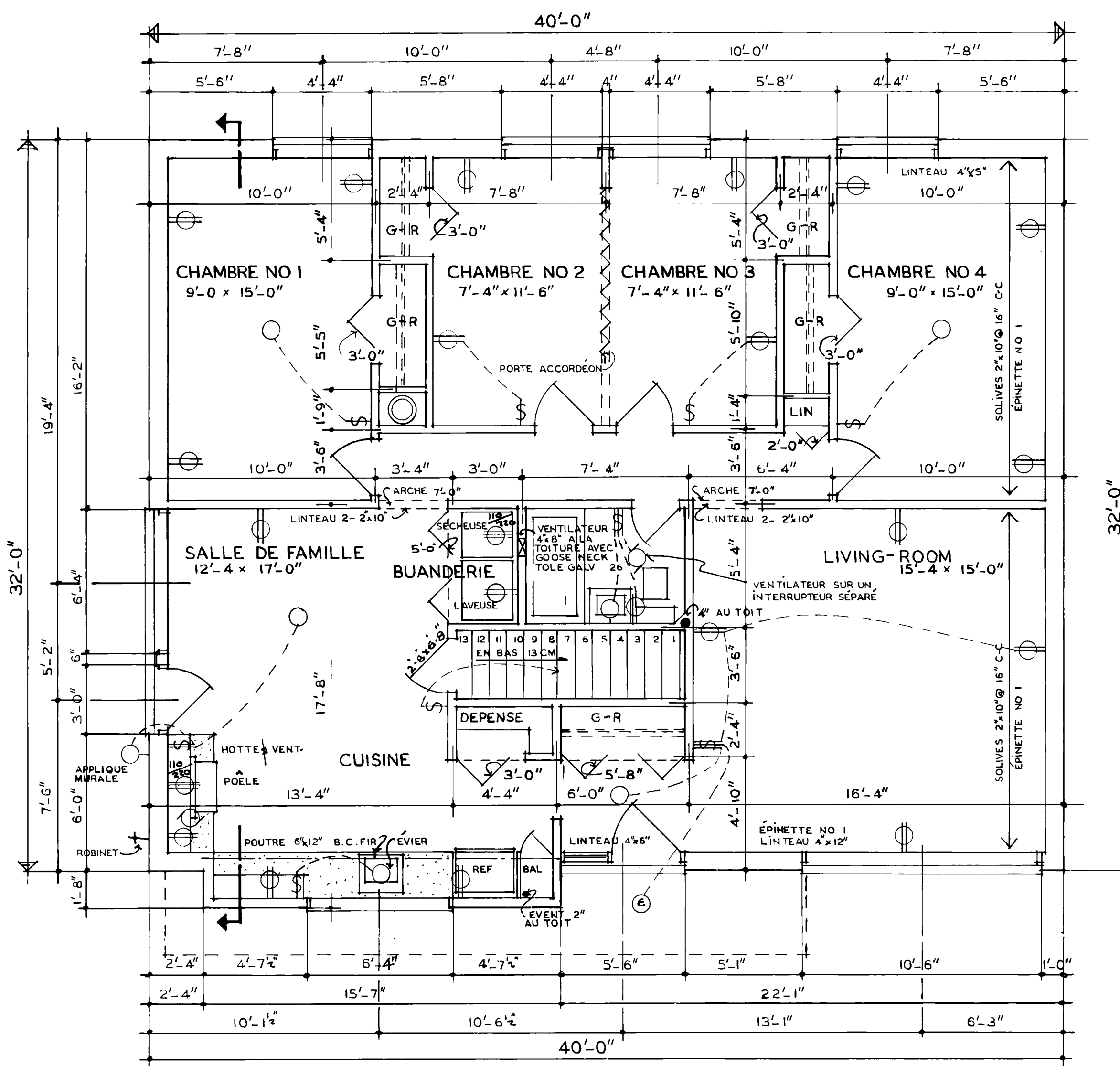
Shape: Gable

Special Features: "Cathedral" ceilings
-

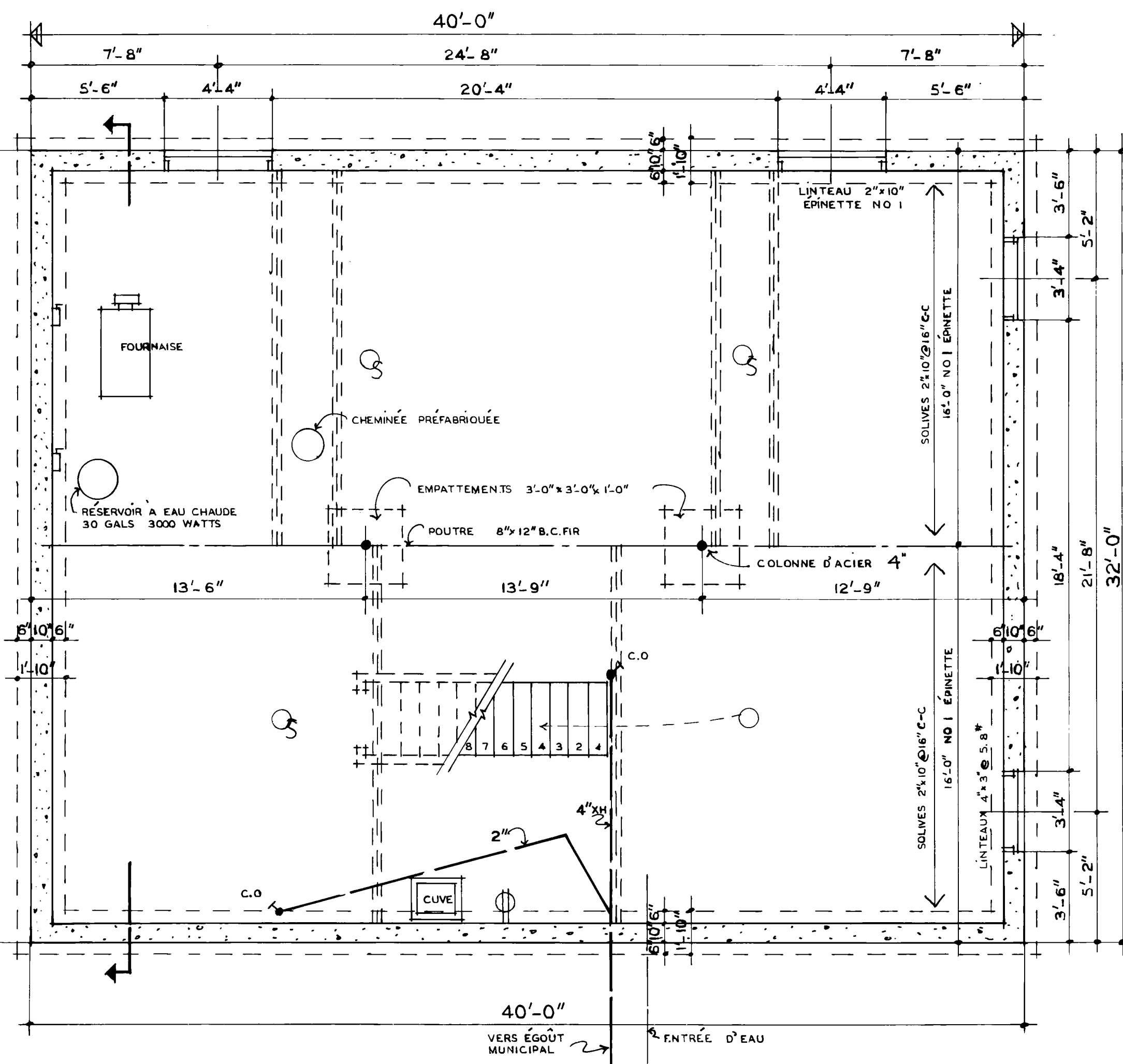
N/A
-

N/A
-

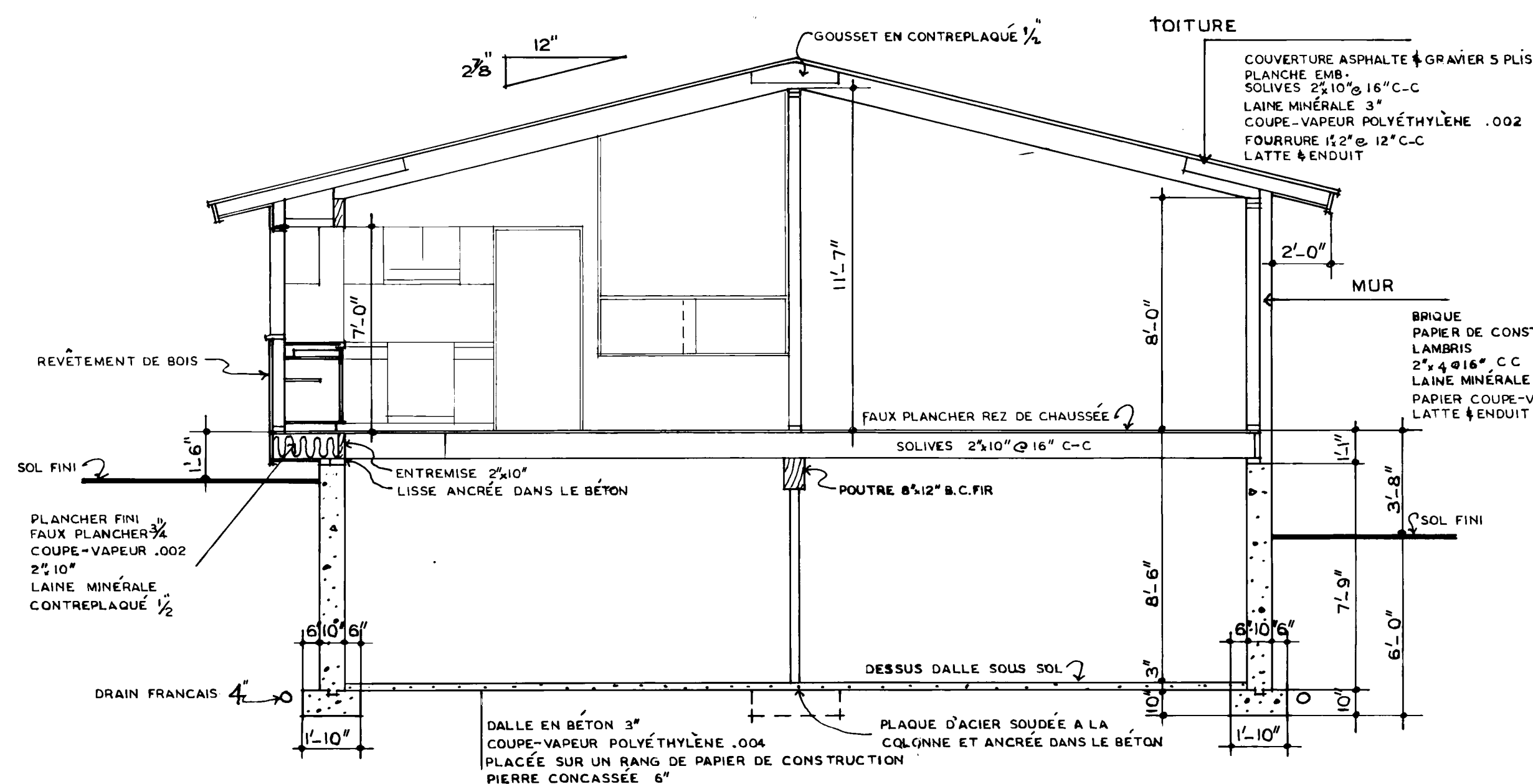
N/A
-



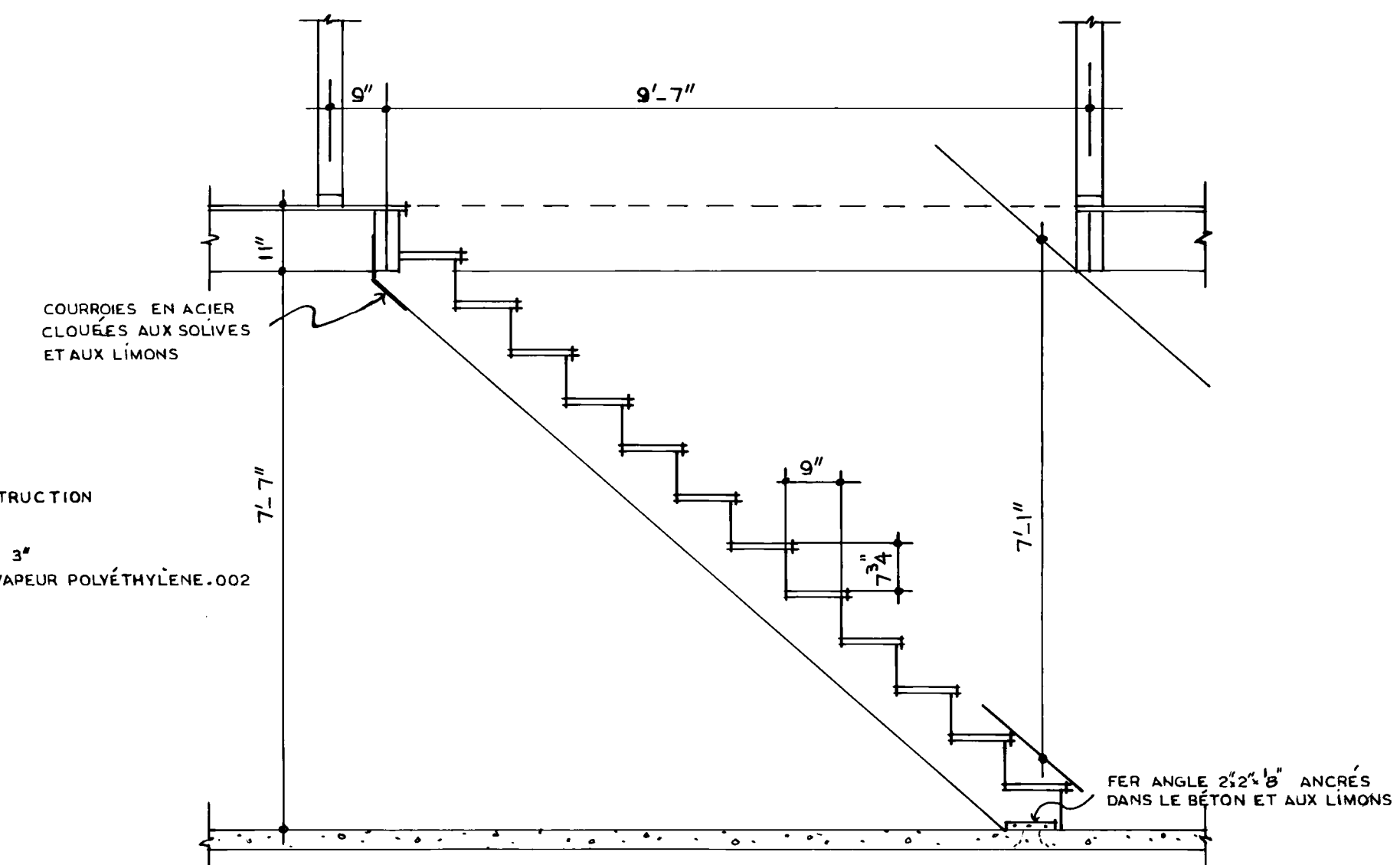
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DU SOUS-SOL



COUPE TRANSVERSALE



DETAIL DE L'ESCALIER
ECHELLE 1/2" = 1'-0"

TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DU NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LA GÉLÉE. LES EMPATTEMENTS DOIVENT REPENDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.

LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMELÉES SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLIVES JUMELÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 8 POUCES PAR DES BLOCS À TOUTES LES 4 PIEDS C.C. POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.

POUR DES CONDITIONS ORDINAIRES DE CHARGEMENT, LES LINTEAUX DE BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES ETC. DANS LES MURS EXTÉRIEURS ET 1"1/2" RIPOUR DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR LA RIVE.

TOUTES LES DIMENSIONS NOTÉES SONT PRISÉES DE LA FACE EXTÉRIÈRE DES COLOMBAGES DANS LE CAS DE LA CONSTRUCTION À PANS DE BOIS, EN BRIQUE OU EN PIERRE PLAQUÉE SUR BOIS, ET DE LA FACE EXTÉRIÈRE DE LA MAÇONNERIE MASSIVE JUSQU'À L'AXE DES CLOISONS INTÉRIEURES.

LES SORTIES ÉLECTRIQUES INDICUÉES SONT DES SUGGESTIONS SEULEMENT. ELLES PEUVENT ÊTRE VARIÉES SUIVANT LE GÔÛT DE CHACUN, MAIS ELLES DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX RÉGLEMENTS PROVINCIAUX PERTINENTS ET AUX NORMES DE MAISON.

PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE DANS LE VESTIAIRE ET LES GARDE-ROBES.

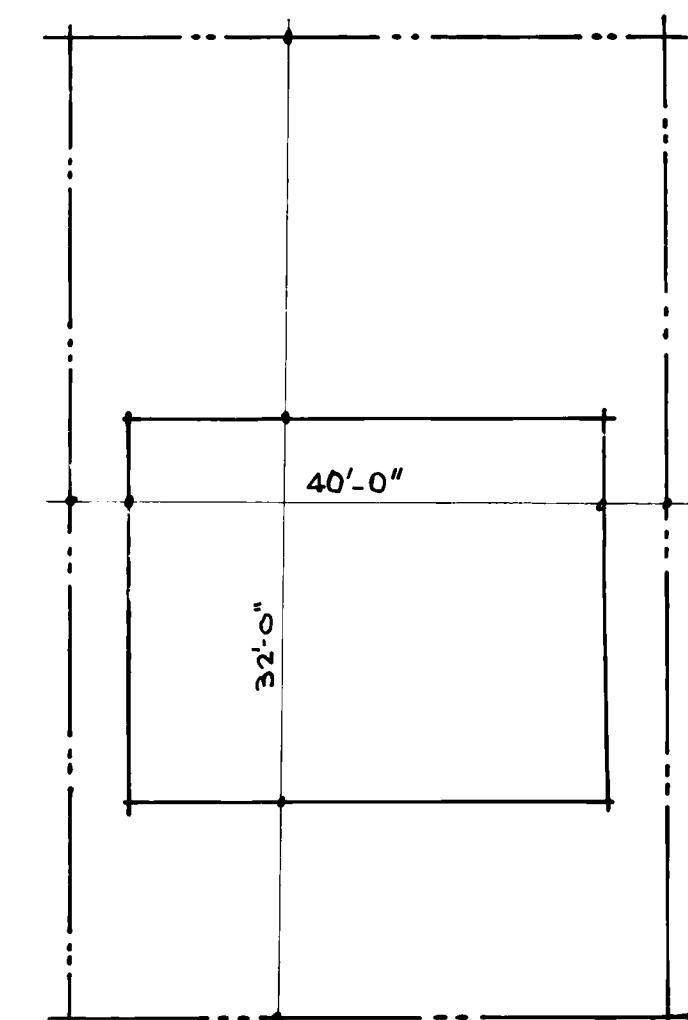
PRÉVOIR UN ROBINET D'ARROSAGE AVEC RACCORDEMENT À L'EXTÉRIEUR.

TOUS LES MEMBRES DE CHARPENTE SERONT EN ÉPINETTE DE L'EST SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS ET DE LA CATÉGORIE CONSTRUCTION NO 1.

IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE D'INSÉRER UN MATÉRIEL ISOLANT SUPPLÉMENTAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS POUR ASSURER LA RÉSISTANCE REQUISE À L'ÉCOULEMENT DE LA CHALEUR DANS CETTE RÉGION.

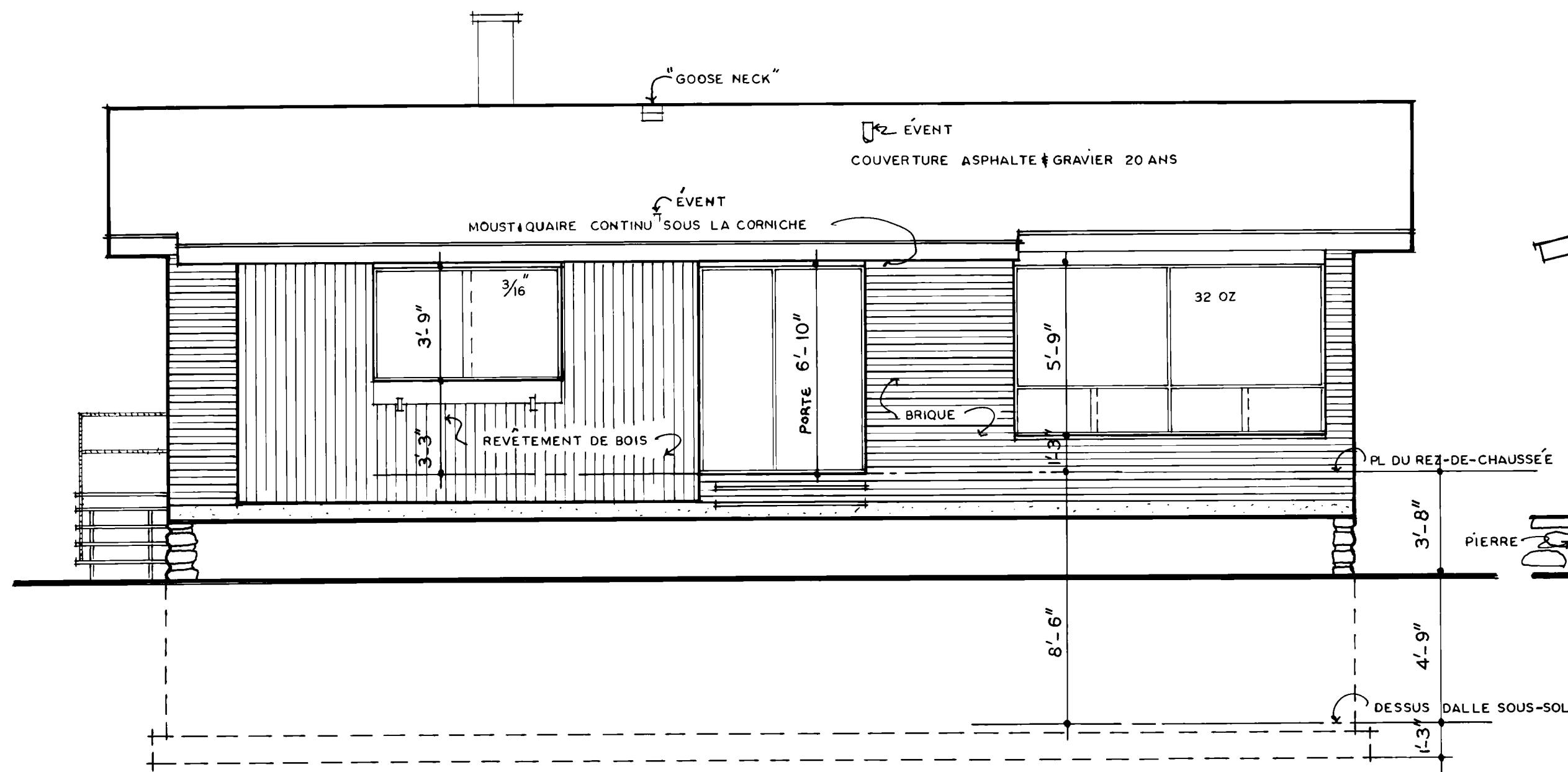
LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOIT DE 40 LIVRES PAR PIED-CARRÉ DANS LES RÉGIONS OÙ IL PEUT SE PRÉSENTER UNE CHARGE DE TOIT EN EXCÉDENT DE LA CHARGE CALCULÉE. IL SERA NÉCESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.

SI LE SECOND ÉTAGE DOIT ÊTRE LAISSÉ INACHEVÉ IL FAUT PRÉVOIR UNE PORTE DE 2'-8" SUR 6'-8" AU PIED OU AU HAUT DE L'ESCALIER. CETTE NOTE EST APPLICABLE AUX MAISONS À UN ÉTAGE ET DEMI ET À DEUX ÉTAGES.

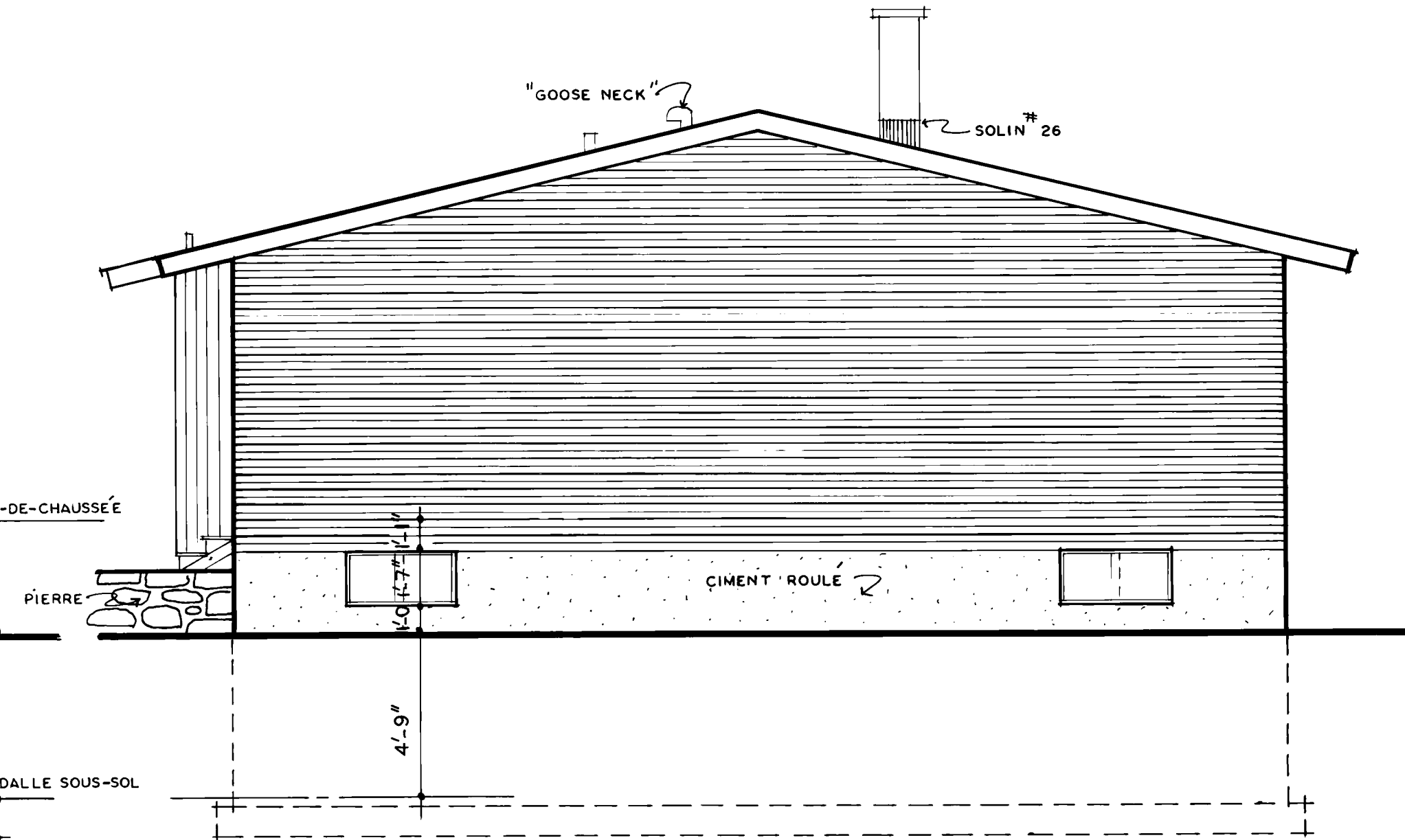


PLAN DU TERRAIN NON À L'ÉCHELLE

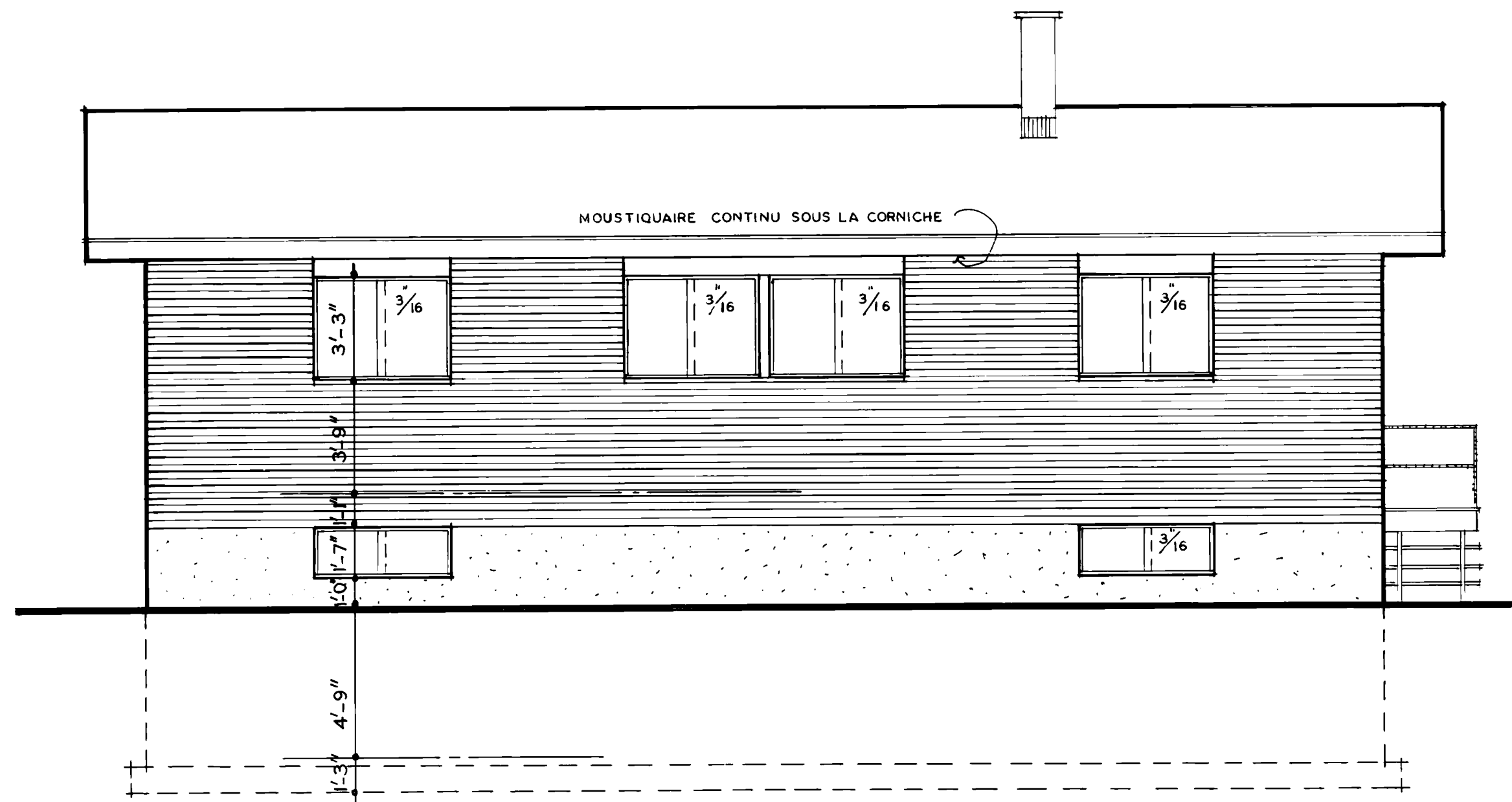
DATE: 10/1/63		BY: J. Vincent	
DATE: 10/1/63	REVISIONS: 1	DATE: 10/1/63	BY: J. Vincent
ARCHITECT: JACQUES VINCENT		DATE: 10/1/63	
DESIGN NO. 813 F1		SHEET NO. 1 of 2	
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION			



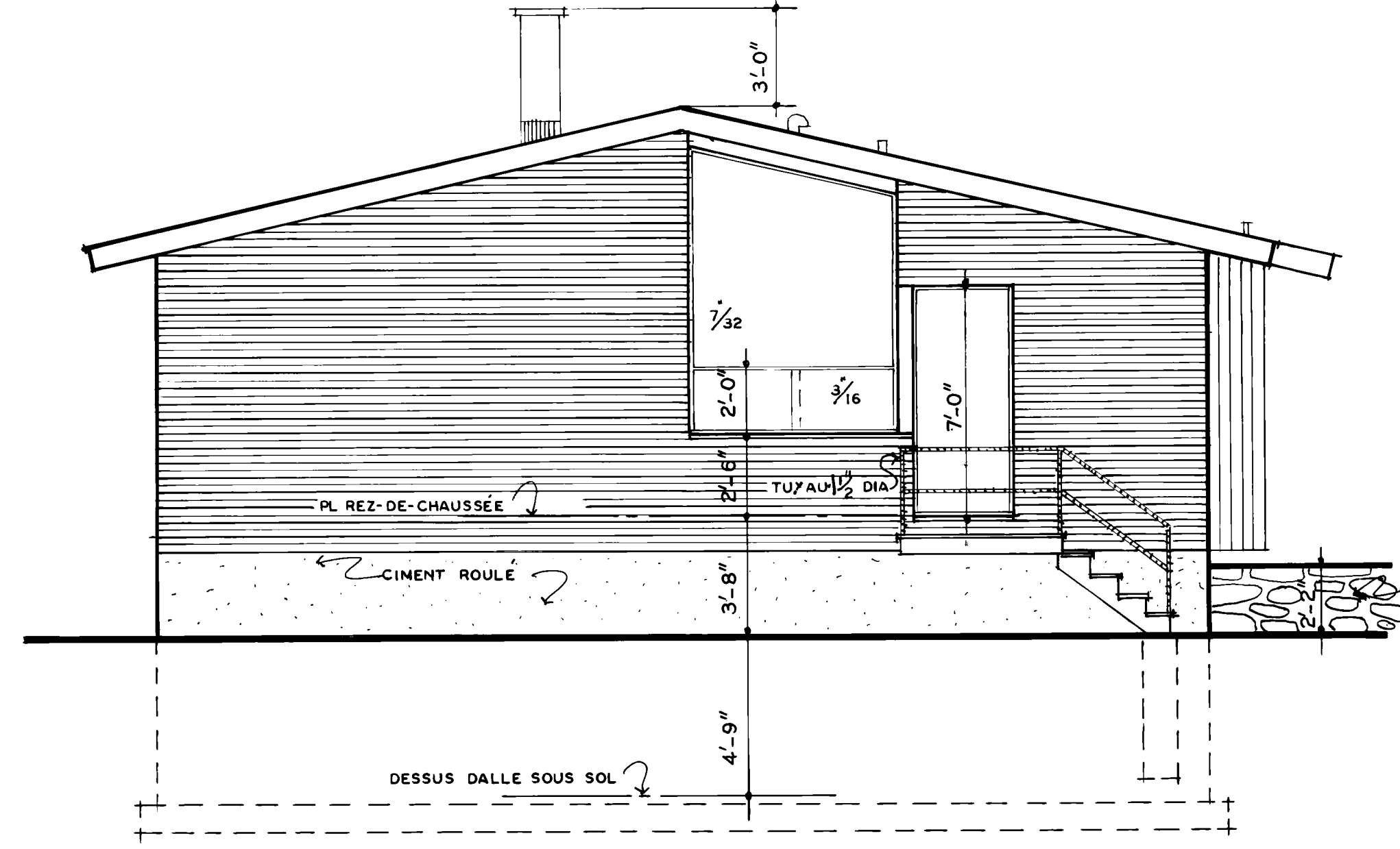
ÉLEVATION PRINCIPALE



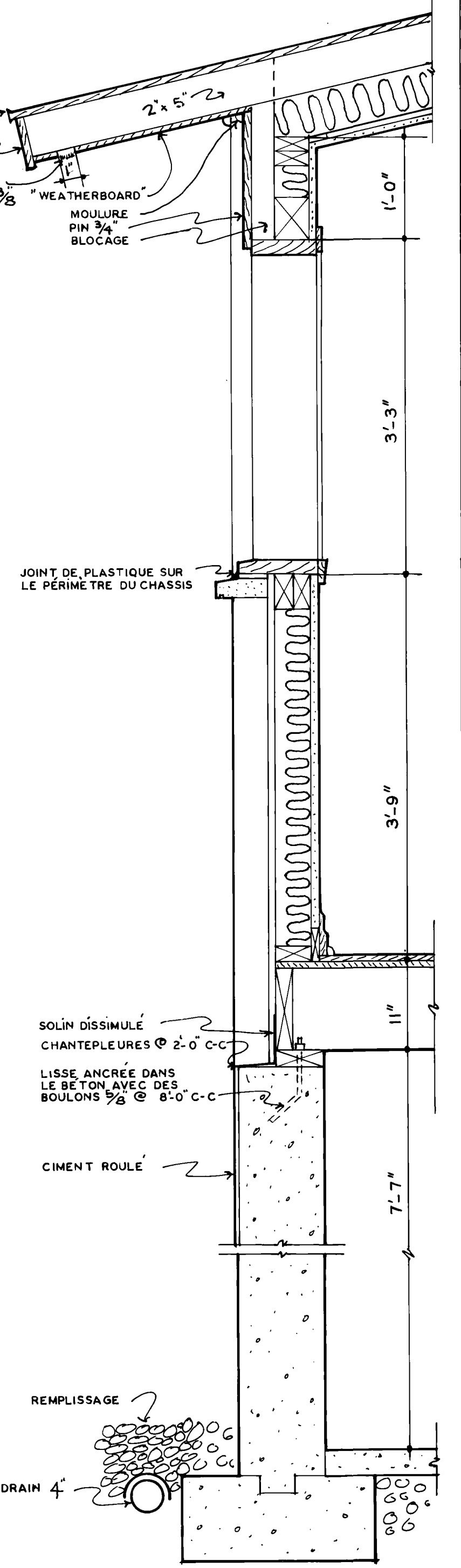
ÉLEVATION LATÉRALE DROITE



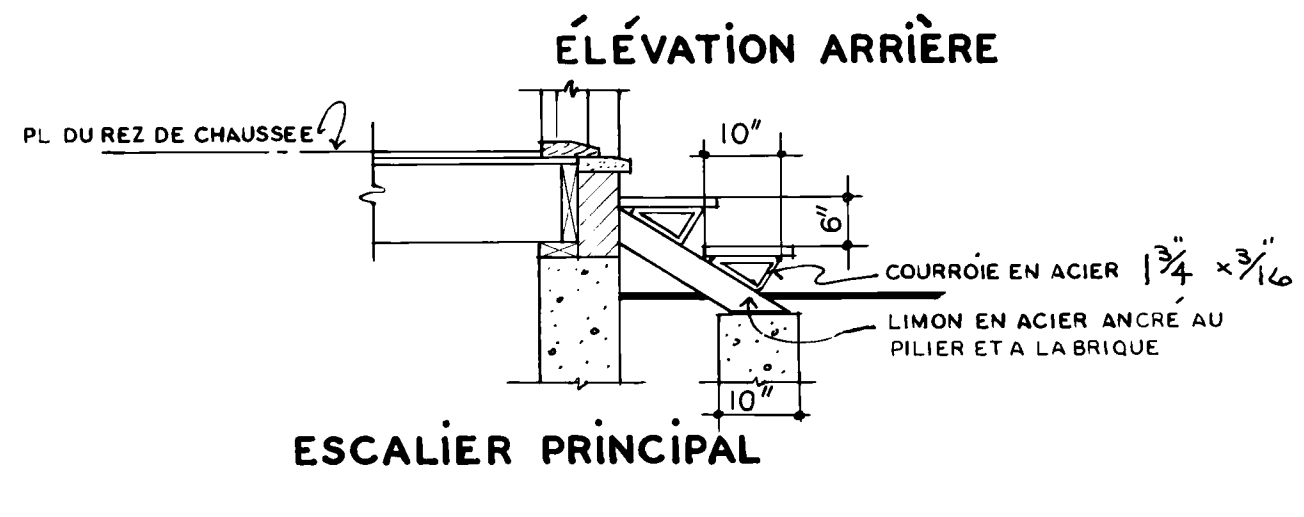
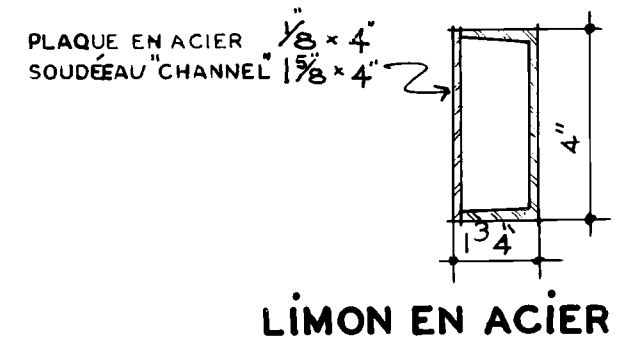
ÉLEVATION ARRIÈRE



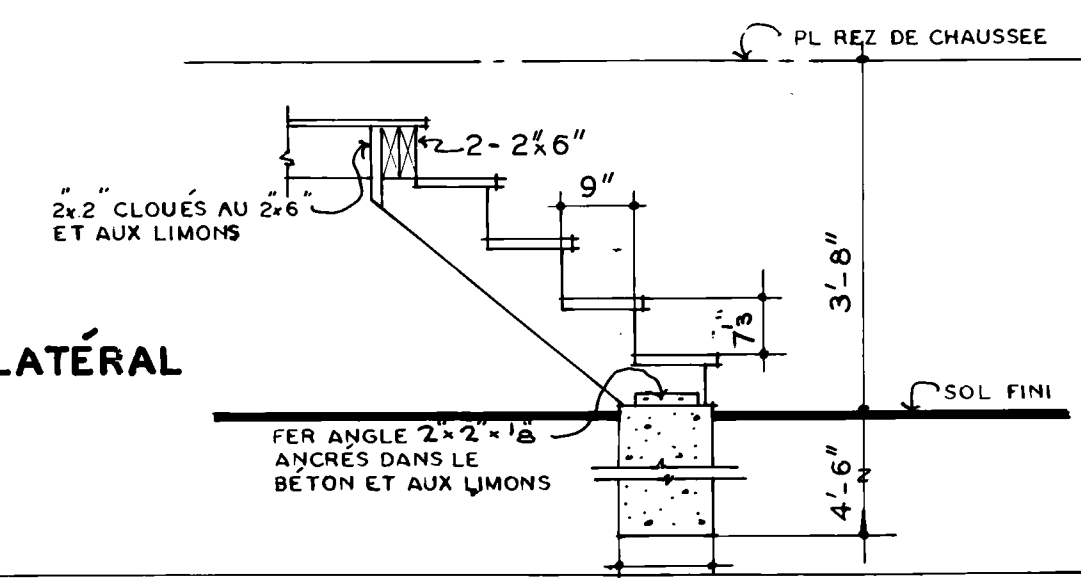
ÉLEVATION LATÉRALE GAUCHE



COUPE DE MUR
OUVERTURE TYPIQUE
ÉCHELLE 1/4"=1'-0"



ESCALIER LATÉRAL



DATE	REVISIONS	BY
2/1/60		
DATE	ARCHITECT	
	JACQUES VINCENT	
DATE	DESIGN NO.	SHEET NO.
	813 Fr.	2 of 2
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING	CORPORATION	